

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

Chers Adhérents,

Lorsque vous lirez ces lignes, il y a déjà un an, je venais d'être élu Président à la tête de notre association HYDRO SUP MARINE, à la suite de Pierre Aymeric qui lui même avait succédé à Alain Jégu, que le temps passe vite !!! Mais c'est passionnant, je vous assure, les projets sont là, notre association vit par son dynamisme, elle est force de propositions et est réellement tournée vers l'avenir.

Notre assemblée générale se sera tenue au Havre et nous aurons soufflé les bougies sur les 20 ans de HYDRO et 10 ans d'HYDRO SUP MARINE. A cette occasion, Jean-Louis Henaff, Président fondateur de HYDRO, aura été décoré et promu au grade de Commandeur du Mérite Maritime.

Mais l'heure du premier bilan a sonné et que s'est-il passé depuis avril 2008 :

- Rentrée 2008/2009 : nous avons enregistré plus de 200 nouvelles adhésions à l'école du Havre.
- Notre groupe Bretagne s'est battu pour conserver un enseignement maritime, légitime, sur la façade Atlantique avec le maintien des 2 écoles de Nantes et St-Malo.
- Nous avons entamé une série de rencontres avec la direction des Affaires Maritimes, concernant la réforme de l'enseignement maritime et la création d'une 5<sup>ème</sup> année modulaire, pour le cycle de niveau 1.
- Notre site internet a été entièrement revu, modernisé et mis à jour par Frédéric Stransky. Sur le site, vous trouverez des offres d'embarquement, des forums de discussion, les résultats de sondages.
- Nous avons intégré le COPIL (Comité de pilotage) sur la réforme de la 5<sup>ème</sup> année (niveau 1) et nous siégeons de nouveau au CSFPM (Comité Spécialisé de la Formation Professionnelle Maritime).
- Le prochain annuaire est en cours de préparation.

En lisant les pages suivantes, Espace HYDRO SUP MARINE, vous trouverez les comptes rendus des dernières réunions du COPIL et les résultats de sondages réalisés par les élèves des écoles du Havre et Marseille. Vos commentaires, vos remarques, vos idées et vos réflexions seront les bienvenues.

Alors n'hésitez pas à nous contacter, à venir nous rejoindre et n'oubliez pas de régler votre cotisation 2009, nous avons besoin de vous tous et de votre soutien.

Bonne fin d'année scolaire à toutes et à tous.

Christophe Lachevre

Président HYDRO SUP MARINE

## HYDRO SUP MARINE

Siège social : c/o Institut Océanographique – 195 rue Saint Jacques – 75005 PARIS

**Siège administratif** -: 66 Route du Cap - 76310 SAINTE ADRESSE

T/F : 02 35 54 40 78 **site** : <http://hydro.sup.marine.free.fr>. **Mail** : [hydro.sup.marine@infonie.fr](mailto:hydro.sup.marine@infonie.fr)

### Horaires du bureau administratif

lundi		-	14h00 - 17h00
mardi	09h00 – 12h00	-	14h00 - 17h00
mercredi	09h00 – 12h00	-	14h00 - 16h00
jeudi	09h00 – 12h00	-	14h00 - 16h00
vendredi	09h00 – 12h00	-	14h00 - 16h00

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

## Résultat du sondage effectué auprès des élèves des ENMM du Havre et de Marseille

Dans le cadre de la réforme de la filière A, l'IGEM Paul Bedel a rencontré le 19 février 2009, les élèves de l'ENMM du Havre et le 12 mars 2009, les élèves de l'ENMM de Marseille. Pour préparer ces deux réunions, les élèves des deux écoles avaient répondu à un sondage portant sur la réforme, initié par les élèves. Vous trouverez, ci-dessous, les résultats aux questions posées.

### Ecole du Havre

A la question, « dans le cadre de la réforme de la 5<sup>ème</sup> année, quelle formation auriez-vous suivie si vous aviez eu le choix lors de l'inscription en 5<sup>ème</sup> année ? »

#### 48 élèves de 5<sup>ème</sup> année ont répondu.

- 39 élèves, soit 81%, ont choisi la *polyvalence*
- 6 élèves, soit 12.5%, ont choisi la *monovalence pont*
- 4 élèves, soit 8.5%, ont choisi la *monovalence machine*

A la question, « dans le cadre de la réforme de la 5<sup>ème</sup> année, quelle formation souhaiteriez-vous suivre si vous aviez le choix lors de l'inscription en 5<sup>ème</sup> année ? »

#### 61 élèves de 3<sup>ème</sup> année ont répondu.

- 54 élèves, soit 89%, ont choisi la *polyvalence*
- 5 élèves, soit 8%, ont choisi la *monovalence pont*
- 2 élèves, soit 3%, ont choisi la *monovalence machine*

### Ecole de Marseille

Le questionnaire suivant a été soumis aux élèves de Marseille, 268 participants ont répondu

#### Etes-vous au courant de la réforme de la filière A ?

- 132 élèves, soit 49% : *tout à fait*
- 132 élèves, soit 49% : *un peu*
- 2 élèves, soit 1% : *pas du tout*

#### Vous sentez-vous concerné par cette réforme ?

- 206 élèves, soit 77% : *tout à fait*
- 46 élèves, soit 17% : *un peu*
- 14 élèves, soit 5% : *pas du tout*

#### Vous sentez-vous suffisamment informé de l'avancée du projet de la réforme ?

- 23 élèves, soit 9% : *tout à fait*
- 138 élèves, soit 51% : *un peu*
- 100 élèves, soit 51% : *pas du tout*

#### Si vous êtes en 1<sup>er</sup> cycle de formation (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année), comptez-vous effectuer le 2<sup>ème</sup> cycle (5<sup>ème</sup> année) ?

- 195 élèves, soit 100% : *oui, je compte effectuer la 5<sup>ème</sup> année*

#### Etes-vous pour une 5<sup>ème</sup> année modulaire ?

- 124 élèves, soit 46% : *oui*
- 118 élèves, soit 44% : *non*

#### Souhaitez-vous effectuer une 5<sup>ème</sup> année polyvalente ou

#### monovalente ?

- 230 élèves, soit 86% : *polyvalente*
- 12 élèves, soit 4% : *monovalente*

#### Si vous deviez choisir entre le pont et la machine pour la 5<sup>ème</sup> année :

- 89 élèves, soit 33% choisirez *le pont*
- 65 élèves, soit 24% choisirez *la machine*

#### Etes-vous favorable à l'intégration de la filière A dans le système LMD ?

- 102 élèves, soit 38% : *oui*
- 87 élèves, soit 32% : *non*
- 81 élèves, soit 30% : *sans opinion*

#### Pensez-vous que la délivrance d'un titre d'ingénieur, en plus du DESMM, soit d'un intérêt réel pour la reconversion des navigants ?

- 122 élèves, soit 46% : *oui*
- 110 élèves, soit 41% : *non*
- 32 élèves, soit 12% : *sans opinion*

#### Etes-vous favorable à ce que les ENMM deviennent des écoles d'ingénieurs ?

- 64 élèves, soit 24% : *oui*
- 147 élèves, soit 55% : *non*
- 71 élèves, soit 26% : *sans opinion*

#### Si cela était possible pour les élèves actuellement à l'hydro, effectuerez-vous le module d'expertise en 5<sup>ème</sup> année pour obtenir un diplôme d'ingénieur ?

- 103 élèves, soit 38% : *oui*
- 75 élèves, soit 28% : *non*
- 85 élèves, soit 32% : *ne se prononce pas*

#### Pensez-vous qu'un accès en 5<sup>ème</sup> année aux navigants de la Marine Nationale soit bénéfique à la Marine Marchande ?

- 21 élèves, soit 8% : *oui*
- 50 élèves, soit 19% : *moyennement*
- 158 élèves, soit 30% : *non*
- 37 élèves, soit 14% : *sans opinion*

#### Pensez-vous qu'un accès sans passerelle à la filière A soit le bienvenu pour les OCQP ?

- 19 élèves, soit 7% : *oui*
- 34 élèves, soit 13% : *moyennement*
- 163 élèves, soit 61% : *non*
- 38 élèves, soit 14% : *sans opinion*

#### Etes-vous favorable au recrutement en filière A par le biais d'une banque d'épreuves commune à d'autres écoles d'ingénieur ?

- 25 élèves, soit 9% : *oui*
- 57 élèves, soit 21% : *moyennement*
- 129 élèves, soit 48% : *non*
- 17 élèves, soit 6% : *sans opinion*

#### Pensez-vous que l'Administration de la Marine Marchande prend suffisamment en compte l'avis des élèves ?

- 4 élèves, soit 1% : *tout à fait*
- 62 élèves, soit 23% : *un peu*
- 186 élèves, soit 69% : *non*

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

## Conclusion

Les élèves des ENMM de Marseille et du Havre sont au courant du projet de réforme de la filière A. Ils se sentent concernés par la réforme mais s'estiment insuffisamment informés.

Les élèves ne désirent pas quitter la formation à l'issue de la 3<sup>ème</sup> année, ils envisagent de suivre le cursus complet et la polyvalence reste leur choix dominant – confirmé par le sondage effectué auprès des élèves du Havre –

Une faible majorité se dégage pour l'intégration de la filière A dans le système LMD. Ils pensent que la délivrance d'un titre d'ingénieur, en plus du DESMM, est une aide pour la reconversion des navigants à terre mais, ils ne désirent pas que les ENMM deviennent des écoles d'ingénieur.

S'ils en avaient la possibilité, les élèves, actuellement à l'Hydro, sont prêts à effectuer le module d'expertise en 5<sup>ème</sup> année pour obtenir le diplôme d'ingénieur.

Ils ne pensent pas que l'accès en 5<sup>ème</sup> année aux navigants de la Marine Nationale soit bénéfique à la Marine Marchande ainsi qu'un accès sans passerelle à la filière A pour les OCQP.

Ils ne sont pas favorables au recrutement en filière A par le biais d'une banque d'épreuves communes à d'autres écoles d'ingénieur. Ils pensent, à une très forte majorité, que l'Administration de la Marine Marchande ne prend pas suffisamment en compte leur avis.

D. P.



M. Maubert, représentant HSM, a assisté les 11 février et 6 mars 2009 aux réunions du comité de pilotage (COPIL) qui se sont déroulées à Paris, 3 place de Fontenoy.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU « COPIL » ENSEM**

du 11 février 2009

### Présents :

Administration :

Mrs CAZE, Directeur des Affaires Maritimes ; LEVERT, s/s Dr gens de mer et de l'enseignement maritime ; IGEM P. BEDEL Inspecteur général ;

Mrs LOUEDEC, Dr ENMM Marseille et ANTIN, Dr du Havre

M. l'administrateur FOULIARD Chef du bureau formation et emploi maritime, Transfert école de Ste-Adresse au Havre et futur directeur du Havre

M. l'administrateur FORIN, directeur de projet ENSEM (pilote la réforme)

M. l'administrateur THOMAS (pilote du dossier grand Ouest : ST MALO, NANTES, Bretagne, Bordeaux ...)

Mme DUCHENE, chef bureau formation et emploi maritime

M. SULPICE, Directeur des affaires économiques et sociales CCAF

M. GAUTHERIN, Directeur de recherche ESTP CACHAN

SYNDICATS : M. GUESDON ( CGT+CGC)

ASSOCIATION : M. MAUBERT Hydro-Sup'marine

### ORDRE DU JOUR:

Etat du dossier, méthode de travail, identification des axes de travail.

### SEANCE :

(Mr Cazé, Directeur des Affaires Maritimes, rejoindra la séance en cours)

1) Mr Bedel indique que la mission du Copil est de remettre au goût du jour l'ensemble du système de la filière A, allant :

1) de l'urgent, la réforme de la 5<sup>ème</sup> année par la modularité permettant l'accès au titre polyvalent et/ou aux titres monovalents, avec un DESMM partiel et la suppression de l'examen terminal. Ceci devant rentrer en application à la rentrée 2009.

2) au moins urgent : l'étude de la délivrance du titre d'ingénieur, axe de travail d'un sous-groupe du Copil. Et une réforme de la filière B professionnelle pour plus de fluidité du secondaire vers le supérieur et vers la filière A, comme cela s'est toujours fait dans la profession.

2) Mr Fouliard s'interroge sur la fin de l'examen final qui modifiera le cursus de chef mécanicien à chef de quart pont et du DESMM. Il précise que cette orientation modulaire amènera donc à un brevet de capitaine même si l'on n'a pas le module machine. Pour la filière B, la formation chef de quart pont et capitaine 3000 se fera en une seule année.

3) Mme Duchène précise que cette réforme impose un processus parlementaire lourd, avec décret en conseil d'Etat concernant le fonctionnement des écoles, avec l'inscription de « notamment » dans les missions des écoles, dont l'objet est « notamment » de préparer aux carrières d'officiers de la Marine Marchande. Donc quelles autres missions ? Les propositions de texte doivent être déposées au début mars !!

4) Mr Bedel : aujourd'hui sur 4 sites il y a 1000 élèves dont 700 pour Le Havre et Marseille ; donc quel re-positionnement pour l'avenir ?

Le calendrier : envisage le dépôt du dossier ingénieur pour la rentrée 2010 et mise en route du cycle à la rentrée 2011 mais cela est indépendant de la réforme de la 5<sup>ème</sup> année qui entrera en vigueur en 2009

5) Mme Duchène : le statut envisagé de l'établissement, soit public administratif ou soit à caractère scientifique et professionnel, et ses missions vont imposer des contraintes et/ou des opportunités différentes. Des choix devront donc être opérés.

6) Mr Fouliard demande si la procédure règlementaire est lancée ?  
R : Oui en partie !

Les missions ont-elles été définies, la direction, le conseil d'administration etc ? R : non

7) Mr Levert : le COPIL est à tiroirs ; il devra réfléchir sur la réforme, la recherche, les orientations, favoriser les échanges entre les préfigurateurs, inclure des experts externes et ainsi trouver un système global pertinent dont le décret n'est qu'un élément.

8) Mr Cazé, après s'être excusé, nous indique que la réforme globale

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

est soutenue politiquement avec le souci d'aller vite. Mais qu'après le temps de la réflexion, le temps des décisions et de mise en œuvre est venu. La perspective est une mise en route avant l'été, avec Mr Fouliard au Havre à la place de Mr Antin qui remplacera Mr Bedel.

La direction des Affaires Maritimes se déplacera au Havre pour finaliser l'emplacement de la future école, ira à Rotterdam, sera à Marseille début mars. En avril, elle participera au conseil d'administration de l'école du Havre.

La direction des Affaires Maritimes reconnaît des difficultés de communication, avec les armateurs qui ne comprennent pas, la presse qui n'aide pas, le Cluster qui s'investit, les élus qui s'interrogent et les élèves qui ont des soupçons ! Il faut donc expliquer ce que l'on fait !

Il faut revoir le principe LMD, la commission des titres d'ingénieurs, les liens avec la Marine Nationale ! Bref il faut informer !

Le décideur est le ministre ; il faut donc clarifier tous les dossiers.

9) Mr Levert revient sur les échéances des réunions et il insiste sur la nécessité d'une permanence du groupe pour une meilleure cohésion des réflexions et des orientations.

10) Mr Fouliard insiste sur les missions des établissements pour dimensionner l'école du Havre.

11) Mr Bedel rappelle que le cœur des hydros est la formation d'officiers de la Marine Marchande et qu'il faut arrêter le nombre d'étudiants à recruter. Ne partageant pas les options de Mr Besselat (député du Havre, rapporteur du budget mer à l'Assemblée Nationale) qui souhaiterait le triplement des effectifs, il faut voir le recrutement des professeurs, leur nombre en particulier avec les moyens en corrélation, surtout s'il y a l'option titre d'ingénieur. Il faut créer des partenariats avec les établissements de formation voisins au Havre, partager les moyens en locaux et envisager des cours décentralisés.

12) Mr Fouliard préfère parier sur la reprise pour envisager un avenir ouvert rappelant le déficit de 80.000 officiers réaffirmé par les armateurs malgré la crise.

13) Mr Levert considère qu'il faudrait passer de 400 à 600 élèves pour dimensionner Le Havre.

14) Mr Bedel rappelle que le besoin en navigants n'impose pas seulement des filières A car il manque de lieutenants qui peuvent venir de la filière B et de la nouvelle filière de Marseille à Bac + 2. Il évoque la possibilité de l'ouverture d'une antenne à Nantes si le besoin s'en faisait sentir.

15) Mr Louedec indique que le nombre de candidats annuel est de 450 aujourd'hui et qu'il est illusoire d'en espérer beaucoup plus !

16) Mr Bedel indique que le problème du financement sur 4 sites de l'ENSEM n'est pas réglé ; le nombre et la qualité des candidats au concours d'administrateur- professeur sont à redéfinir en fonction des missions ; en particulier s'il y a la poursuite de la démarche ingénieur, il faudra avoir recours à des enseignants - chercheurs avec des heures de cours en nette diminution par rapport aux taux

actuels de 15 à 18 h/semaine. Il faudra également recruter des professeurs du secondaire pour certaines matières mais aussi du supérieur pour d'autres ! Donc des financements à trouver ! En n'oubliant pas les formateurs professionnels en lien avec la STCW.

17) Mr Antin rappelle qu'en 1985, il y avait 45 reçus à l'entrée, en 1990, 90 et en 1998, 180. Donc un doublement ne devrait pas poser de problème si l'on renforce l'attrait des études.

18) Mr Cazé souligne qu'un doublement d'élèves ne veut pas dire doublement de surface.

19) Mr Antin mentionne qu'à flux constant il faut 7000 m<sup>2</sup> et 10.000 m<sup>2</sup> en doublant ; que le terrain envisagé au Havre offre 15.000 m<sup>2</sup> (aviateur Guérin) !

20) Mr Louedec indique que les simulateurs imposent beaucoup de place ; à Marseille il y a 3 simulateurs de navigation et 2 simulateurs machine ; le financement a été trouvé avec les entités locales, en partenariat avec des entreprises.

21) Mr Cazé rappelle les sites de Nantes et St-Malo qu'il ne faudra pas oublier dans le plan global.

22) Mr Fouliard indique que la modularité mise en place à l'école de Concarneau attire des candidats en VAE.

23) Mr Cazé nous interroge sur le nom de l'école ENS ou Académie comme le suggère le Cluster.

24) Mr Maubert donne la position des élèves et d'HSM sur l'ensemble du dossier. Il indique qu'il souhaitait faire partager ces positions aux membres du Copil afin de les faire prendre en considération dans les réflexions : à savoir - étayées par une réunion toute récente avec les élèves de l'hydro du Havre (80 étaient là) - réaffirmer leur demande du maintien de la polyvalence au plus haut niveau, y compris jusqu'au DESMM, diplôme pont plus machine, le refus de la monovalence même et surtout en option en 5<sup>ème</sup> année, une 5<sup>ème</sup> année en un an, un intérêt pour le système LMD européen, un intérêt relatif pour le titre d'ingénieur qui serait un plus mais pas indispensable pour des titulaires d'un DESMM qui se démarquent nettement des autres 30.000 ingénieurs formés annuellement avec une spécificité propre (les carrières des anciens reclassés démontrent toutes les opportunités liées à ce diplôme et à ce brevet), une crainte d'avoir un titre dévalorisé en particulier en rentrant dans une banque de concours commun avec le risque d'être choisi par défaut plutôt que par engouement pour le métier de la mer, et leur souhait d'un site porteur pour l'école du Havre. Ils seraient en outre plus attachés à une ENS plutôt qu'à l'Académie.

25) Mr Cazé demande à M. Maubert, si c'est sa position ou celle des élèves !

26) M. Maubert répond que c'est la position des élèves réaffirmée avec force quand ce n'était pas l'unanimité.

27) Mr Antin estime, quant à lui, que c'est la position des élèves d'Hydro-Sup'Marine mais pas forcément celle des élèves, exprimée en CP, commission paritaire !

28) Mr Maubert conteste cette assertion rappelant le nombre important d'élèves adhérents et des élèves présents lors de la

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

dernière réunion!

29) Mr Sulpice fait part de l'inquiétude des entreprises dans le contexte actuel. Il souhaite garder la 5<sup>ème</sup> année en un an, considère que le titre d'ingénieur serait un plus mais qu'il ne faut pas tout sacrifier au titre d'ingénieur. Il rappelle son attachement à la STCW, préfère l'ENS plutôt que l'Académie, souhaite un équilibre entre filière A et Filière B, et de ce fait pense qu'il n'est pas utile de doubler la filière A, qu'il est attaché à la formation Pont plus Machine, que la profession doit être ouverte aux filières B et pose le problème des embarquements des élèves en cas de doublement des promotions.

30) Mr Bedel redit que pour la polyvalence en 5<sup>ème</sup> année on ne va pas reprendre des discussions entamées depuis longtemps et que le processus modulaire, sans examen terminal, est engagé pour la prochaine rentrée scolaire, avec les options possibles !

31) Mr Levert demande son sentiment général à Mr l'expert de l'enseignement d'école d'ingénieur.

32) Mr Gautherin (Cachan) répond qu'il a entendu beaucoup de choses, qu'il convient donc de bien clarifier les options et les assises règlementaires de l'ENSEM sachant que cela déterminera les périmètres de l'enseignement et de la recherche. Celle-ci coûte cher car fortement consommatrice d'enseignants-chercheurs et d'outils. Des coopérations seront à trouver. Mais il y a un Copil dans l'après-midi dédié aux réflexions sur la démarche de délivrance du titre d'ingénieur. Il faudra donc bien déterminer les demandes et les orientations.

33) Mr Levert souhaite tracer les pistes de réflexions pour le prochain Copil. Il voit

- le statut de l'ENSEM et ses missions,
- la définition et le recrutement des enseignants,
- la participation du secteur privé (armateurs),
- le développement international,
- la coopération et le partenariat avec l'école navale,
- les moyens financiers et le personnel,
- les formations dispensées et les effectifs,
- la filière A vers le titre d'ingénieur.

34) M. Maubert demande à M. Bedel s'il a bien compris que les options et la modularité seront mises en œuvre dès la rentrée prochaine ? Réponse affirmative !!!!

35) Rendez-vous est pris pour le vendredi 6 mars, 10H45, même lieu.

Séance levée à 13H25

Michel Maubert



## COMPTE RENDU DE LA REUNION N° 2 DU « COPIL » ENSEM DU 06/03/09

ECOLE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MARITIME ?

### Présents :

Administration :

Mr LEVERT, s/s Dr gens de mer et de l'enseignement maritime  
IGEM BEDEL, Inspecteur général

Mrs LOUEDEC, Dr ENMM Marseille et ANTIN, Dr du Havre

Adm FOULIARD, Chef du bureau formation et emploi maritime.

ransfert école de Ste Adresse au Havre et futur directeur du Havre

Adm FORIN, directeur de projet ENSEM (pilote la réforme)

Adm THOMAS (pilote du dossier grand Ouest : ST MALO, NANTES, Bretagne, Bordeaux)

Mme Sandrine DUCHENE, chef bureau formation et emploi maritime

M. SULPICE, Directeur des affaires économiques et sociales ADF,

Mme Anne Sophie AVE, Déléguée d'ADF

EXPERT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : M. GAUTHERIN, Dr recherche ESTP CACHAN

SYNDICATS : M. GUESDON (CGT+CGC)

ASSOCIATION: M. MAUBERT Hydro-Sup'Marine

### ORDRE DU JOUR:

#### Point d'actualité sur la réforme, Statut de l'établissement, Missions de l'établissement

### SEANCE :

1) **Point d'actualité** : présentation de la loi au Sénat, sous amendement introduisant la notion de multi-sites, dénomination de l'établissement, avancement des divers chantiers annexes.

- L'amendement au Sénat pour l'instauration d'une seule Ecole Nationale Supérieure dans la marine marchande (dont le nom reste à définir) en lieu et place des écoles régionales (EMM) devrait passer la semaine prochaine au Sénat. Ce dispositif « *répond en effet à une attente forte de la profession qui souhaite la mise en œuvre d'une politique de formation ambitieuse dans le domaine maritime, en particulier dans le contexte actuel de pénurie d'officiers* ». Ce sont les termes de l'amendement du projet de loi. Un seul établissement étant donc créé au lieu des 4 écoles, suivant un calendrier et des modalités à définir dans un décret. Ce statut national « *faciliterait le recentrage des moyens, indispensable corollaire de toute réforme d'envergure* ». (l'italique correspond au texte de loi)

Pour la notion de multi sites : un texte est en préparation.

- Dénomination de l'établissement : comme nous l'avons souligné au dernier Copil, l'acronyme ENSEM existe déjà pour l'école de Nancy. Il faut donc trouver un autre nom ; la boîte à idée est ouverte et pour se ménager toutes les possibilités, un nom générique va être utilisé en attendant de trouver le bon. Mais ce ne sera pas ENSEM.

### Avancement des chantiers annexes :

Mission Grand Ouest (Adm Thomas) De très nombreux contacts ont été noués avec les collectivités locales, les administrations, les entités d'enseignements (lycées, universités, écoles). L'adéquation des

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

besoins de formations et des possibilités et des moyens à mettre en œuvre est en cours d'analyse. Des coopérations entre l'enseignement maritime et les lycées, les écoles (Navale, ENSIETA, ...) sont étudiés. La région et les élus de Bretagne confirment leur attachement aux deux écoles de Nantes et Saint-Malo. Une étude de marché concernant les besoins en matière d'enseignement maritime est envisagée. Celle-ci explorerait les besoins pré bac et post-bac, dans TOUS les domaines, pêche, transport de passagers, énergie marine et renouvelable, sécurité, transport maritime etc.

Armateurs de France indique avoir recruté un doctorant pour mener une étude sur l'emploi maritime et souhaite être associé à ces études pour en améliorer les synergies.

La VAE est à organiser autour d'un enseignement modulaire : le souhait étant d'établir un calendrier pré établi.

## Mission LE HAVRE :

Monsieur ANTIN indique la réunion du Conseil d'Administration de l'ENMM du Havre le 8 avril et ce même jour, la réunion d'un COPIL initié par le préfet de Haute Normandie sur la future école du Havre, réunissant autour de l'Administration Maritime et la direction de l'école, les principaux décideurs territoriaux, mairie, conseils régional et général, armateurs (CMA et Dreyfus) syndicats, université du Havre, etc....

## Mission commission des titres d'ingénieur

L'étude est en cours au sein d'un sous COPIL auquel HSM a demandé à participer pour en suivre les travaux.

Concernant le concours d'entrée, les conditions actuelles seront maintenues avec les adaptations nécessaires ainsi que l'inscription par un portail internet.

Les référentiels pédagogiques seront étudiés au prochain COPIL du 5 mai 2009.

## **2) Statut de l'établissement**

Un tableau comparatif des statuts EPSCP (Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel) et EPA (Etablissement Public à caractère Administratif) qui pourraient, l'un ou l'autre préfigurer le prochain statut de l'ENSEM, a été étudié ; ce tableau montre une plus grande souplesse du statut EPA vers lequel on semble s'orienter. Le cabinet du ministre tranchera.

Il faut préciser les financements de ce futur établissement pour en définir les charges et les responsabilités en matière d'équipement, de fonctionnement et de masse salariale. M. Bedel indique qu'il faut s'attendre à une augmentation des coûts salariaux par rapport aux cadres actuels.

Les directeurs des écoles actuelles soulignent l'importance d'affecter les ressources propres, issues de partenariats locaux, à chaque école et non à l'établissement global. Ceci ne semble pas poser de problème.

Des missions d'études auprès de différentes écoles à statut équivalent seront menées (ENAC, ENPC-Ponts et Chaussées, ENSIETA, Techniques d'armement, ISEL).

## **3) Mission de l'établissement**

Chaque école ayant actuellement des particularités, leurs

spécificités devront être précisées ou confortées, tant sur le plan de la formation initiale que sur le plan de la formation continue.

Il est souligné la nécessité de rechercher des partenariats tant sur le plan maritime que du para-m maritime, pour la recherche et la coopération internationale.

La question de l'inclusion de l'Ecole d'Administration des Affaires Maritimes de Bordeaux, école à statut militaire, dans la future ENSEM est posée.

■ ■ ■

## **Observations d'HSM suite au 2ème COPIL**

HSM remercie Monsieur BEDEL pour son intervention au HAVRE. Elle a permis de rassurer les élèves sur un certain nombre de points notamment le suivi obligatoire des 3 modules en 5<sup>ème</sup> année pour obtenir un diplôme. Ceci est confirmé en séance. HSM pose le problème d'une note minimale dans chaque module pour valider l'ensemble du parcours de 5<sup>ème</sup> année. HSM tient à préciser que les élèves souhaitent le maintien de la polyvalence en 5<sup>ème</sup> année même dans le cadre des études d'ingénieur.

R/ : Ceci sera vu lors du **CSFPM du 11 mai 2009**.

HSM exprime le souhait des élèves d'être associés aux travaux concernant l'évolution des cursus et insiste sur une communication directe et via les associations ou les syndicats. Mr Bedel en a pris bonne note et indique qu'internet sera plus utilisé à cette fin.

Le concours d'entrée à l'HYDRO comme stipulé plus haut, restera organisé comme actuellement.

La dénomination de l'école : des propositions peuvent être faites.

HSM a distribué le sondage effectué par les élèves auprès des 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années, à tous les participants du COPIL pour que chacun ait la position des élèves très majoritairement en faveur de la polyvalence (81 à 85%). Ce sondage avait été pris en considération par Mr Bedel.

Le prochain COPIL aura lieu le 5 mai 2009.

*Michel Maubert*

**Futur nom retenu de l'école : ENSM – Ecole Nationale Supérieure Maritime.**

■ ■ ■

## **BREVES DE LA FORMATION**

### **Master Droit de la mer et des activités portuaires**

Responsable : Martine Le Bihan Guérolé, Matire de Conférences HDR

- Objectif de la formation

Le Havre est le premier port français pour le trafic maritime conteneurisé, et l'extension de sa capacité, avec Port 2000, bénéficiera au développement de l'ensemble de la place portuaire.

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

Tant pour l'activité maritime que pour l'activité portuaire, qui vont de pair avec celles de l'hinterland, l'apport d'une capacité d'expertise juridique développée sur place est du plus grand intérêt.

S'agissant d'activités tournées, par essence, vers l'international, la Faculté des Affaires Internationales bénéficie de sa position déjà confirmée en matière d'enseignement des langues vivantes. Comme dans l'aviation civile, la langue de travail de la communauté maritime internationale est l'anglais.

- Débouchés de la formation

La formation comprend des cours théoriques, un stage en milieu professionnel de trois mois minimum et une soutenance de mémoire devant un jury. Elle vise à former des spécialistes, dont les connaissances juridiques, alliées à une solide culture du secteur maritime leur permettent de s'orienter vers différents métiers : compagnies d'armement maritime, chargeurs, assurances maritimes, avocats maritimes, professions portuaires, collectivités locales, administrations, pêches maritimes...

## ADMISSION

- Première année de Master Droit privé ou Droit public (deux semestres valant 60 crédits ECTS)
- ou Maîtrise de Droit Privé ou public délivrée par une université Française
- ou titres jugés équivalents par la commission de validation de validation des acquis

## MODALITES D'INSCRIPTION

La sélection des candidatures est réalisée sur dossier ou entretien. Il est tenu compte du niveau des candidats en langue anglaise. Les candidats doivent retirer un dossier d'inscription auprès des services administratifs de la Faculté des Affaires Internationales « Secrétariat de Droit » dans tous les cas avant la fin juin.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation vise à former des spécialistes, dont les connaissances juridiques alliées à une solide culture du secteur maritime et portuaire leur permettront d'accéder à ses différents métiers : cadres des compagnies d'armement maritime, chargeurs, assurances maritimes, avocats maritimes, professions portuaires, collectivités locales, administrations, pêches maritimes, etc ...

Le caractère professionnalisant de la formation est attesté par les nombreuses rencontres avec les professionnels du milieu maritime sous forme de conférences et de visites dans les entreprises et sur le terrain, avec la participation au forum des métiers du droit organisé par le département Droit et avec le stage professionnel obligatoire.

**Les élèves des ENMM peuvent effectuer cette formation en deux ans.**

## FACULTE DES AFFAIRES INTERNATIONALES

25, rue Philippe Lebon - 76057 Le Havre Cedex  
t : 02.32.74.41.00

BUREAU ACCUEIL ETUDIANTS

[droit@univ-lehavre.fr](mailto:droit@univ-lehavre.fr) t : 02.32.74.40.81

## INSCRIPTIONS

Télécharger le dossier sur le site internet : <http://www.univ-lehavre.fr>  
S'adresser à la Scolarité de début avril à début juin

VAE (validation d'acquis de l'expérience)

Se renseigner auprès de : Formation Continue – t: 02.32.74.44.50



## Statistiques mensuelles du BCMOM au 1er janvier 2009

Nombre d'inscrits

<b>Officiers</b>	
Pont	11
Machine	24
Radio	2
Polyvalents	22
ADSG/SANTE	0
<b>Total officiers</b>	<b>59</b>
<b>Personnel execution</b>	
Pont	376
Machine	51
Polyvalents	170
ADGS	187
Autres	
<b>Total P.E.</b>	<b>784</b>
Plaisance	82
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>925</b>

Nombre de disponibilité par brevets :

<b>Officiers polyvalents niveau 1</b>		<b>Officier pont</b>	
BTE C1NM	0	CLC	0
DESMM	3	Capitaine Côtier	2
Breveté OMM	0	Bté Chef Quart	0
Dipl. EO2NM	0	Dipl. Elève Chef Quart	0
<b>Officiers Polyvalents niveau 2</b>		<b>Officiers machine</b>	
BTE C2NM	0	OM1	0
DC2NM	0	OM2	0
Breveté O2NM	0	OM3	9
Dipl. EO2NM	1	OT	1
		OM3 Electro	0

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

Officiers radio		Autres diplômes	
OR1	1	Capacitaire	125
OR2	0	PPV	103

Entre le 1er et le 31 décembre 2008, le BCOMM a inscrit 244 marins (officiers, personnels d'exécution et marin de plaisance) et effectué 137 sorties de fichier dont 47 placements.



ENMM DU HAVRE

## BAPTEME DES ELEVES

Samedi 21 février 2009  
Promotion POGAM



Mrs Antin, Directeur de l'ENMM du Havre - Gérard Petitpas, Parrain et C. Lachevre, Pdt HSM

Samedi 21 mars 09 à l'ENMM du Havre s'est déroulé le baptême de la promotion POGAM.



Colin Ronan, Grd Mât - Emmelen Landon, Marraine et Mr Antin

Cette promotion porte le nom du professeur technique de l'enseignement maritime qui a malheureusement appareillé pour la dernière fois en 2008.



Les élèves étaient très attachés à leur professeur de TP Electronique et le bural 08/09 n'a pas hésité un seul instant pour donner son nom à cette nouvelle promotion.

La marraine, Madame Emmelene Landon, d'origine australienne, est une artiste voyageuse à la fois peintre et écrivain. Elle a navigué pendant plusieurs mois en 2001 à bord du porte conteneurs CMA-CGM Manet d'où elle tire aujourd'hui le principal de son œuvre. Madame Landon a su passer un message vers nos jeunes pilotes en leur demandant de vivre simplement mais intensément les belles choses de la mer.

Le parrain, Monsieur Gérard Petitpas, ancien Capitaine au Long Cours, qui a été élève dans la première HYDRO du Havre dans les années 1960, a eu une carrière extrêmement passionnante, tournée vers la mer, créateur de transatlantique à la voile et associé de tous les projets et à toute la carrière de notre regretté Eric Tabarly. Gérard Petitpas est également membre de notre association. Au cours de son discours, Gérard Petitpas, nous a fait rêver lorsqu'il a évoqué le temps des escales en Asie et il a rappelé à nos jeunes pilotes qu'il fallait savoir prendre le temps d'admirer les éléments extérieurs : la mer, le ciel, le soleil et les étoiles.

Puis Amphytrite et Neptune ont baptisé la promotion Pogam .



Plus tard dans l'après midi et après le déjeuner offert à l'école, nous avons retrouvé le cortège des pilotes sur le front de mer...

Christophe Lachevre, Prdt HYDRO SUP MARINE ■ ■ ■